

ST. NARCISSE : J'avais une ^{maladie} maladie qui, d'après l'avis de plusieurs médecins, était incurable. Je me suis recommandée à N. D. du T. S. Rosaire, pour ma guérison, avec promesse de publication, si je l'obtenais. Depuis plusieurs années, j'étais incapable de vaquer aux occupations du ménage. Aujourd'hui, je suis parfaitement guérie : DAME S. J.

ST. FELIX DE KINGSEY : Mon mari a été guéri d'un violent mal de gorge, dont il souffrait beaucoup, après une Neuvaine d'un Rosaire entier, récitée tous les jours en famille et la promesse de faire inscrire sa guérison dans les Annales : DAME J. B.—ST. NARCISSE : Une guérison obtenue par l'usage des *Roses Bénites* : action de grâces pour une faveur particulière : A. GERVAIS.—POINTE-DU-LAC : Mon mari a été guéri d'une maladie de foie, par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire : UNE ABONNÉE.—BÉCANCOUR : J'ai obtenu, après trois Neuvaines, la guérison de mon mari et plusieurs autres faveurs : B. HAMEL.—STE URSULE : Mon petit garçon qui souffrait beaucoup du mal d'oreille, a été guéri par l'usage des *Roses Bénites* : UNE ABONNÉE.—VICTORIAVILLE : En décembre dernier, je tombai de voiture et je me fis, à la joue, une profonde blessure qui s'étendait jusqu'à l'œil. Je me suis recommandée à N. D. du T. S. Rosaire. Je n'ai été que 8 jours sans travailler et je n'ai plus ressenti aucune douleur : LUCINA B.—ST. NARCISSE : Dame N. P. a été guérie